

Encore une fois, je remercie le député de son vif intérêt et de la détermination avec laquelle il a soulevé cette question aujourd'hui.

[Français]

**M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier):** Monsieur le Président, j'aimerais poser une question au ministre. Il a indiqué que le temps était venu de transmettre ce programme de contestation judiciaire à d'autres niveaux, et il a mentionné les provinces. Dans chaque cause, c'est la province qui est accusée, et prétendre que les provinces pourraient prendre la relève, c'est comme prétendre que le renard va s'occuper des poules dans le poulailler. Cela ne fait aucun sens, monsieur le Président! Ce programme coûte 10c. par année, par Canadien.

[Traduction]

Ça coûte 10c. par habitant par année, et le ministre donne comme raison la crise économique! Nous savons que les périodes où les Conservateurs sont au pouvoir sont des périodes difficiles, mais de là à refuser de payer 10c. par habitant par année pour un programme qui leur permet de clarifier leurs droits devant un tribunal!

C'est un argument bien peu convaincant. Je ne pense pas que le ministre parvienne à convaincre les Canadiens que ce sont des raisons économiques qui l'ont poussé à éliminer ce programme.

Ne serait-il pas en train de nous dire qu'il l'a plutôt fait pour des raisons idéologiques? Je voudrais une réponse sincère.

**M. Weiner:** Au cours des huit dernières années que j'ai passées en tant que député et ministre, j'ai toujours cherché à faire comprendre aux Canadiens les avantages d'une seule catégorie de citoyens, des citoyens de première valeur, et à leur faire comprendre que tous n'ont pas, en pratique, cette égalité qu'on s'attendrait à trouver dans les textes de loi.

J'ai tenté, d'une manière très ouverte et très correcte, de concerter les efforts afin de créer des partenariats avec des Canadiens d'un bout à l'autre du pays, dans chacune des institutions qu'ils représentent, pour faire comprendre à ces institutions, une fois pour toutes, qu'un grand changement s'impose. Un changement d'attitudes. Tous doivent avoir la chance de faire leur part.

Comment une personne peut-elle se sentir citoyen à part entière si on l'exclut? Si on ne lui donne pas le même

accès à l'emploi, au logement et au revenu? Si, malgré sa jeunesse, son dévouement et son intelligence, on lui refuse toute possibilité d'emploi?

En fait, nous avons affecté presque toutes les ressources allouées au nouveau ministère à la lutte contre le racisme, ou contre la discrimination raciale, et nous avons mis au point un programme sur l'intégration et l'égalité.

Aujourd'hui, il y a un consensus dans toute la population canadienne pour reconnaître le bien-fondé de tels programmes. Cette situation résulte peut-être en partie d'une meilleure éducation et d'une plus grande prise de conscience dans la population et elle peut être attribuable aux efforts que les députés ont déployés dans tout le pays, car il y a un consensus à la Chambre pour appuyer ce que nous faisons.

L'an dernier, Angus Reid a réalisé une analyse approfondie qui a révélé que près de 90 p. 100 des Canadiens, soumis à une interrogation des plus poussées sur leurs attitudes, avaient reconnu le bien-fondé de ces programmes et demandé qu'ils soient maintenus sans la moindre modification.

Je rejette donc l'accusation selon laquelle l'idéologie y est pour quelque chose, car je pense que nous avons maintenant l'occasion de réaliser un rêve des Canadiens, de donner à chacun de nos concitoyens l'occasion de participer pleinement, l'occasion d'être humain.

Les programmes que nous gérons portent sur divers sujets, dont l'alphabétisation, le soutien aux organismes volontaires, les droits de la personne, le racisme et l'intégration. Dans ce dernier cas, nous n'avons pas à éprouver la moindre honte, loin de là. Le programme d'intégration a remporté un énorme succès. Il est l'élément fondamental qui a servi à promouvoir le but que nous visons tous. Le programme a atteint ses objectifs.

Cela ne veut pas dire que le programme devrait être maintenu indéfiniment. Cela ne veut pas nécessairement dire que nous devons le maintenir jusqu'en l'an 2000. Répondant aux questions du député, j'ai déclaré à la Chambre que nous avions effectivement un important répertoire de causes types. On peut se demander si nous en avons suffisamment. Il se peut que d'autres veuillent participer à l'élaboration de nouveaux programmes créatifs, ce qui serait une preuve du dynamisme des Canadiens.